



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023

Le 31 Mars 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire du CAMPING CLUB DE FRANCE (CCDF) s'est tenue dans les locaux du Siège à FONTAINE LA MALLET sous la Présidence de Monsieur Thierry BARRES, Président de l'association. Les membres ont été dûment convoqués par courrier au mois de février 2023.

Nombre de cotisants présents :	6
Nombre de pouvoirs valables :	6
Nombre de votants en ligne :	67
Nombre de votants par correspondance :	21
Nombre total de voix valables :	100
Nombre de voix nulles	1
Majorité absolue (100/2 +1) =	51

Nombre de cotisants : 378

Le président ouvre la séance à 09H00 et rappelle l'ordre du jour.

Assemblée Générale Ordinaire :

- 1 / Approbation de l'Ordre du jour
- 2 / Election des membres du Comité Directeur
- 3 / Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 mars 2022
- 4 / Approbation du Rapport moral 2022
- 5 / Approbation du Rapport Financier 2022
- 6 / Approbation des comptes 2022
- 7 / Approbation du Prévisionnel 2032
- 8 / Approbation des tarifs des cotisations 2024

Les informations permettant de voter sur les différents points de l'ordre du jour ayant été diffusées dans le « dossier spécial Assemblée générale 2023 » mis en ligne sur notre Site Internet, les participants sont appelés à voter sur tous les points de l'ordre du jour en une seule fois jusqu'à la fin du point 8 de l'ordre du jour.

Les présentations se succèdent alors dans le même ordre que celui de l'ordre du jour

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (votes avec majorité absolue = 51 voix)

1/ Approbation de l'Ordre du jour :

Résultat du vote sur l'approbation de l'Ordre du jour

Résultat du vote : Pour = 85 voix, Abstention = 15

L'Ordre du jour est approuvé.

2/Election des membres du Comité Directeur

Résultat du vote sur les élections du Comité Directeur

- **Election de M LINCY**
Résultat des votes : Pour = 76 Contre = 3 Abstention = 21
Yannick LINCY est élu

- **Election de M BERTRAND Yves**
Résultat des votes : Pour = 89 Contre = 2 Abstention = 9
Yves BERTRAND est élu

- **Election de Mme Martine LE COMTE**
Résultat des votes : Pour = 82 Contre = 0 Abstention = 18
Martine LE COMTE est élue

3/ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2022 :

Résultat du vote sur l'approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire 25 mars 2022

Résultat du vote : Pour = 87 voix Abstention = 13

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2022 est approuvé.

4/ Rapport moral 2022

Chers adhérents,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence aujourd'hui. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Le début de mon premier mandat fut relativement compliqué, notamment au siège, où le moral était en berne en raison du rapport conflictuel entre mon prédécesseur et certains salariés, ainsi que certains membres du comité directeur. Nous ne sommes pas là pour parler des problèmes passés, mais pour faire un bilan de l'année écoulée et pour aborder l'avenir avec confiance.

Je souhaiterais commencer en évoquant le siège. En 2022, il y a eu des changements significatifs au siège, au vue du départ de notre ancienne comptable Cindy Pigny, qui souhaitais réaliser une rupture conventionnelle au mois de septembre. Nous avons été obligés de revoir notre organisation (changement de société de comptabilité et de paie). Suite au départ à la retraite de la secrétaire du 3C Patricia, j'ai proposé un CDD à sa remplaçante Valérie, jusqu'à fin septembre.

Maintenant, parlons de nos terrains. Les réservations sont ouvertes depuis janvier par internet et voie postale. Nous observons une très forte demande pour Oléron, et des débuts plus modestes pour Mayan.

Pour Oléron, 2022 fut une très bonne année, avec notamment une forte hausse des réservations, le terrain étant complet durant 4 semaines, entre le 14 Juillet et le 15 Août, ce qui n'était pas arrivé depuis quelques années.

Pour la nouvelle saison, il y aura du changement, car nous avons fait l'acquisition de nouveaux lodges, dont certains sont munis de sanitaires. Nous avons aussi réalisé des travaux d'assainissement du tout à l'égout.

Nous avons également replanté 30 pins cette année, portant le nombre d'arbres replantés à 60 en deux ans, nous conformant ainsi aux souhaits de l'ONF.

Nous apportons aussi des améliorations significatives aux animations pour enfants, en organisant notamment la venue d'un clown et en mettant en place des spectacles de magie et d'arts du cirque.

Le camion pizza sera toujours présent une fois par semaine, tout comme le marché des commerçants locaux, qui verra par ailleurs son nombre croître. Le snack sera également présent, et organisera des

soirées à thème pour la saison. Nous augmentons aussi la dotation pour l'organisation des concours de pétanque.

Concernant l'ONF, à la suite de nombreux échanges par téléphone et par courriel, nous sommes toujours en attente d'un appel d'offre.

L'année 2022 fut compliquée pour Mayan à cause des terribles incendies qui ont lourdement impacté le terrain. L'année 2023 ne peut-être que meilleure pour Mayan. En sachant également que d'importants travaux seront réalisés durant la fin d'année 2023 et le début 2024, notamment sur le tout à l'égout et l'électricité. A la suite de quoi nous investirons dans des lodges et des mobil-homes afin de redynamiser ce terrain très prometteur.

Pour Saint-Denis ; les lilas de Morieux, l'ouverture 2022 a eu lieu en Mars et fut rythmée par des animations sur le terrain organisées par Michel et Nadine Quemin. Nous avons également changé le toit du barnum qui n'était plus étanche et nous installerons un radiateur dans les blocs de douches au mois de mars, avant l'ouverture prévue fin mars. Les travaux dans les blocs de douches seront réalisés bénévolement par Michel Quemin et Jean-François Paillart. Je les en remercie vivement.

Pour le groupe 3C, l'année 2022 fut marquée par de nombreux très beaux voyages et également par la nomination de Jacques Gollay comme nouveau président du 3C. J'avais effectivement jugé nécessaire qu'un nouveau président soit élu par les membres du groupe. De nombreux voyages sont encore prévus pour l'année à venir.

Je tiens à remercier personnellement tous les salariés du siège et des terrains de camping ainsi que tous les membres du comité directeur pour le travail fourni durant l'année 2022.

Puisse 2023 être encore meilleure que 2022.

Approbation du rapport moral 2022

Résultat du vote : Pour = 90 voix Abstention = 10

Le rapport moral 2022 est approuvé

5/ Rapport financier 2022

Le résultat de l'exercice pour un chiffre d'affaires global de 853546 €-supérieur de 14% à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 751251 €.

La hausse du chiffre d'affaires est due majoritairement aux participations journalières sur Oléron et le 3 C. Nous sommes toujours en attente concernant l'appel d'offre de l'ONF pour OLÉRON. Le détail des comptes figure ci-dessous en fin de rapport

Trésorerie

Au 31 octobre 2022 la trésorerie (hors comptes délégués) s'élève à 725633 € en hausse par rapport à l'année précédente.

Année	2019	2020	2021	2022
Montant	1.013594 €	711212 €	711999€	725633€
Evolution annuelle	15.43 %	-29.83 %	0.11 %	1.91 %

Prévisions d'exploitation pour l'exercice 2022-2023

Nous continuons sur notre progression d'amélioration de recettes d'OLERON.

Pour Mayan en 2022 la saison a été pénalisée par les incendies

Pour 2023, nous reprenons l'investissement et l'entretien :

Sur Oléron

Acquisition de 5 nouveaux lodges Wood

Raccordement du bloc sanitaire 3 au tout à l'égout

Suite plan paysager.

Acquisition d'un véhicule d'occasion pour le camping

Sur Mayan

Changement du portail pompier

Transformation d'un mobil-home en salle commune.

EXERCICE 2021-2022

Du 1/10/2020 au 31/10/2021	Du 1/11/2021 au 31/10/2022	Budget 2023-2024
-------------------------------	-------------------------------	------------------

Produits d'exploitation	800 890,55 €	855 490,53 €	876 000,00 €
Cotisations	21 027,18 €	22 404,05 €	21 000,00 €
Participations journalières	438 208,99 €	476 702,37 €	480 000,00 €
Participations 3C	66 712,03 €	160 385,12 €	170 000,00 €
Loyers perçus	212 930,17 €	191 537,17 €	200 000,00 €
Autres produits	62 012,18 €	4 461,82 €	5 000,00 €
Charges d'exploitation	834 013,96 €	888 456,17 €	876 000,00 €
Salaires et charges	293 933,23 €	346 478,34 €	304 000,00 €
Loyers , charges	62 597,72 €	80 372,07 €	80 000,00 €
Vignettes	3 144,69 €	4 121,37 €	4 000,00 €
Energie	32 712,75 €	23 410,16 €	30 000,00 €
Entretien	46 968,71 €	65 014,86 €	45 000,00 €
Activités sections	68 489,72 €	99 918,69 €	140 000,00 €
Assurances	31 339,94 €	25 897,17 €	25 000,00 €
Honoraires	6 687,90 €	8 416,40 €	35 000,00 €
Clairière	6 953,80 €	7 317,99 €	6 000,00 €
Autres frais administratifs	64 295,27 €	99 530,20 €	80 000,00 €
Impôts et taxes	66 384,16 €	71 194,91 €	70 000,00 €
Dotation aux amortissements	150 506,07 €	56 784,01 €	57 000,00 €
Résultat d'exploitation	- 33 123,41 €	- 32 965,64 €	- €
Produits financiers	638,90 €	1 200,74 €	
Charges financières	3 829,11 €	3 760,44 €	
Résultat courant avant impôts	- 36 313,62 €	- 35 525,34 €	
Produits exceptionnels	300,00 €	9 000,00 €	
Charges exceptionnelles	935,00 €	236,56 €	
Résultat comptable	- 36 948,62 €	- 26 761,90 €	

Approbation du rapport financier 2022 :

Résultat du vote : Pour = 87 voix Abstention = 13

Le rapport financier 2022 est approuvé.

6/ Comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022 :

BILAN ACTIF

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

ACTIF	Valeurs au 31/10/22			Valeurs au 31/10/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 624.53	3 624.53		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 189 815.35		1 189 815.35	1 189 815.35
Constructions	5 843 976.83	5 597 685.79	246 291.04	280 925.57
Installations tech., matériel et outillages industriels	267 540.98	217 226.92	50 314.06	52 278.81
Autres immobilisations corporelles	139 053.43	123 738.46	15 314.97	13 024.73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	21 967.31		21 967.31	
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 166.83		9 166.83	19 166.79
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	7 475 145.26	5 942 275.70	1 532 869.56	1 555 211.25
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 456.31		9 456.31	582.36
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	24 332.40		24 332.40	31 526.78
Personnel et comptes rattachés (3)	3 499.97		3 499.97	3 931.97
Créances fiscales et sociales (3)	31 667.50		31 667.50	46 569.72
Autres créances (3)	2 830.95		2 830.95	4 425.68
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	428 711.27		428 711.27	428 496.95
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	296 921.62		296 921.62	283 502.17
Charges constatées d'avance (3)				13 133.00
TOTAL (II)	797 420.02		797 420.02	812 168.63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	8 272 565.28	5 942 275.70	2 330 289.58	2 367 379.88
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

PASSIF	Valeurs au 31/10/22	Valeurs au 31/10/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	2 697 039.05	2 697 039.05
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	609.80	609.80
Autres réserves	82 586.89	82 586.89
Report à nouveau	-530 598.66	-493 650.04
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-26 761.90	-36 948.62
SITUATION NETTE	2 222 875.18	2 249 637.08
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 222 875.18	2 249 637.08
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 799.79	26 015.71
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26 311.27	6 003.61
Dettes fiscales et sociales	57 303.34	85 723.48
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	107 414.40	117 742.80
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 330 289.58	2 367 379.88
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	107 414.40	117 743.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Approbation des comptes 2022 :
Résultat du vote : Pour = 87 voix Abstention = 13
Les comptes 2022 sont approuvés.

7/ Prévisionnel 2023 :

Prévisions d'exploitation pour l'exercice 2022-2023

Plan de financement

RESSOURCES DE FINANCEMENT		EMPLOIS	
AUTOFINANCEMENT			
Résultat comptable	- 26 761,90 €	Plan d'équipement 2023	120 000,00 €
Dotation aux amortissements	56 784,01 €		
Total autofinancement	30 022,11 €		
RESSOURCES DE FONDS PROPRES			
Produits à recevoir	71 787,13 €	Dettes à court terme	107 414,40 €
Trésorerie	125 605,16 €		- €
Montant total des ressources	227 414,40 €	Montant des budgets	227 414,40 €

Approbation du Prévisionnel 2023 :

Résultat du vote : Pour = 83 voix Abstention = 17

Le Prévisionnel 2023 est approuvé.

8/ Tarif des cotisations 2023 :

Tarif des cotisations

Les tarifs ci-dessous sont proposés à l'approbation de l'assemblée générale. Il s'agit des tarifs qui seront applicables pour l'exercice 2023-2024. Ils prennent en compte, comme précédemment l'évolution de la carte proposée par la FFCC apportant de nombreux avantages aux adhérents du CCDF (en particulier l'assurance complète et les avantages découlant du partenariat de la FFCC avec la société OBIZ)

Membre Actif familial :	53 €	Droit d'entrée :	4.00 €
Membre Jeune 18 à 26 ans :	21 €	CCI :	6.50€
Membre Vétéran :	34 €		
Membre individuel :	31 €	Frais d'envoi à domicile	1.20 €
Supplément camping-car club	9 €		

Approbation des tarifs de cotisation 2024 :

Résultat du vote : Pour = 86 voix Abstention = 14

Le tarif des cotisations 2024 est approuvé.

Le Président
Thierry BARRES

Secrétaire Générale
Martine LE COMTE